

Parlons Vélo ! Municipales 2020

Ramonville-Saint-Agne (31520)

Premier tour

– le 02/03/2020 –

Action n°1

Adopter un plan vélo ambitieux, financé et concerté en début de mandat qui inclut un réseau cyclable communal, doté d'un comité vélo et d'une charte de qualité des aménagements cyclables.

En s'appuyant sur le schéma directeur cyclable existant mais que partiellement mis en œuvre que proposez vous en matière d'aménagement, d'animation et de suivi de cette politique ? Quel budget consacrez vous à ce plan vélo ?

Henri Arevalo (RAMONVILLE ECOLOGIE 2020)

La politique vélo est une de nos priorités à mettre en œuvre dans la continuité du travail accompli par les élus écologistes (schéma directeur élaboré lors du mandat 1995-2001). L'objectif sera de sécuriser tous les déplacements à vélo, avec des aménagements assurant la continuité du déplacement à vélo, de façon prioritaire sur les usages voitures. Nous veillerons particulièrement à ce que tous les aménagements soient techniquement bien réalisés et de qualité. Le recours à une charte de qualité sera adoptée. Nous créerons les conditions pour que ces aménagements s'inscrivent dans la durée, en définissant notamment en début de mandat toutes les emprises au sol et solutions à adopter. Un budget significatif sera consacré à cela au regard de la priorité que ce dossier représente. L'enveloppe annuelle pour un plan de réalisation sur 6 années sera définie après une première étude. Le suivi de cette politique sera assurée par un comité constitué d'élus, d'usagers du vélo et des associations représentatives dont associations de parents d'élèves.

Christophe Lubac (Ramonville Pour Tous)

Notre commune est actuellement la seule du Sicoval qui possède un réseau cyclable digne de ce nom, mais nous sommes convaincus qu'il faut aller au-delà. Nous avons dans notre programme la réalisation d'un Plan mobilité qui sera fait en concertation avec les habitants et les associations dans les quartiers de Ramonville. Au cours de ces réunions la place du vélo mais plus généralement des modes doux seront abordés. Suite à ces concertations, des projets seront définis et réalisés. Les projets sur la mobilité peuvent aussi provenir d'autres instances comme l'assemblée citoyenne. La stratégie financière de la collectivité a comme base les 1.2 millions d'€ consacrés à la mobilité annuellement. Nous proposons de compléter celle-ci par le financement de projets spécifiques par le biais du « plan vélo et mobilités actives ». Ainsi, nous proposons de répondre aux appels à projet du fond « Mobilités actives et continuités cyclables ». Le développement de zone 30 et de zone 20 complétera les engagements en matière d'itinéraire L'animation : au-delà du développement de concertation avec les associations pour le tracés et la signalisation et du soutien aux actions développées (du type entretien réparation, éclairage, sécurité marquage prévention vol...) et le développement en direction des scolaires nous étudierons toutes les propositions visant à développer et structurer les modes doux.

Frédérique Bellière (Ramonville en Transition)

Nous souhaitons favoriser les déplacements en vélo. Nous avons la volonté d'impliquer les cyclistes de Ramonville (et au-delà, des communes du SICOVAL), et les habitants qui sont aussi usagers de la voirie. Quant au budget apporté au plan vélo, il sera élaboré en fonction des besoins et des priorités qui seront déterminés avec vous.

L'idée du comité vélo est séduisante et va dans le sens de concevoir avec vous et les ramonvillois.es, les modes de déplacements en mode doux sur la commune.

Sylvie Brot (RAMONVILLE ET VOUS)

Nous allons établir en début de mandat un plan de circulation ambitieux qui donnera la priorité aux piétons et aux vélos. Ce plan sera basé sur un diagnostic afin d'identifier les actions prioritaires à mener à Ramonville. Après avoir déjà travaillé avec l'antenne 2P2R de Ramonville, nous prévoyons de travailler avec les associations compétentes pour mettre en place ce plan, tout en nous appuyant sur les financements adossés au Plan Vélo national.

Action n°2

Désigner un ou une responsable (madame ou monsieur vélo) et mettre en place un comité vélo régulier se réunissant au minimum 3 fois par an.

Le suivi de cette politique nécessite une délégation aux déplacements actifs (marche et vélo) au sein du conseil municipal. Y êtes vous favorable ?

Henri Arevalo (RAMONVILLE ECOLOGIE 2020)

Un.e Conseille.r.e municipal sera chargée de cette mission qui consistera à animer le comité de suivi, élaborer le plan et suivre sa réalisation. Tous les travaux seront supervisés en amont et vérifiés par le comité de suivi en lien avec les services technique et l' élu. Le.la Conseille.r.e sera également chargé.e de repérer localement tous les points sensibles à améliorer.

Christophe Lubac (Ramonville Pour Tous)

Notre équipe prévoit de nommer une délégation aux mobilités douces, incluant donc le vélo, cette personne sera la plus pertinente pour participer à ce comité mode doux. Le comité mode doux déjà existant sur la collectivité, sera pérennisé.

Frédérique Bellière (Ramonville en Transition)

Comme expliqué plus haut, nous voulons favoriser les modes de transport doux, dont le vélo. Nous sommes favorables à ce qu'un responsable soit nommé pour s'occuper de ce dossier et être l'interlocuteur privilégié des usagers. Ce responsable pourra rendre compte, mais aussi solliciter l'avis des usagers lors de réunions régulières, ou comité. 3 réunions par an pourraient convenir, à discuter, en fonction des états d'avancement des travaux, bien entendu.

Sylvie Brot (RAMONVILLE ET VOUS)

Un responsable vélo et un comité vélo sont des excellentes idées. Nous prévoyons d'aller plus loin en créant un Conseil Citoyen de la Transition Ecologique afin de faire des citoyens des acteurs de la transition écologique à Ramonville. Un des axes de travail de ce Conseil sera bien évidemment les transports (qui présentent 40% des émissions GES à Ramonville) et en particulier les vélos.

Action n°3

Mettre en place un comité vélo régulier se réunissant au minimum 3 fois par an.

Etes vous prêts à le mettre en place et le faire fonctionner ?

Henri Arevalo (RAMONVILLE ECOLOGIE 2020)

Trois fois par an au minimum et plus si ses membres le souhaitent. Le comité disposera d'une liberté d'initiative en lien avec l'équipe municipale. Il accèdera notamment aux informations financières.

Christophe Lubac (Ramonville Pour Tous)

De manière générale, toute délégation impose une animation régulière, au moins trimestrielle. Le comité mode doux déjà existant sur la collectivité, sera pérennisé.

Nous souhaitons ici, comme dans tous les domaines de la vie de la cité, que le travail de fond soit soutenu par la dynamique d'associations (subventionnées par la municipalité) et des conseils de quartier.

Frédérique Bellière (Ramonville en Transition)

Voir commentaire action n°2.

Sylvie Brot (RAMONVILLE ET VOUS)

Un responsable vélo et un comité vélo sont des excellentes idées. Nous prévoyons d'aller plus loin en créant un Conseil Citoyen de la Transition Ecologique afin de faire des citoyens des acteurs de la transition écologique à Ramonville. Un des axes de travail de ce Conseil sera bien évidemment les transports (qui présentent 40% des émissions GES à Ramonville) et en particulier les vélos.

Action n°4

Former l'ensemble des technicien-ne-s en lien avec le vélo aux spécificités de ce mode de déplacement.

Henri Arevalo (RAMONVILLE ECOLOGIE 2020)

Bien évidemment. Les élu.e.s du conseil municipal volontaires accèderont à une formation organisée par un organisme. Des missions de découverte de ville avancées pourront également être organisées.

Christophe Lubac (Ramonville Pour Tous)

Nous sommes favorables à cette démarche. Nous pensons que la problématique est plus profonde que cela que ce soit pour le vélo, les mobilités douces, ou encore l'accessibilité de la ville en matière de handicap. Il y a un manque certain de formation initiale chez les ingénieurs territoriaux, et peu de pratique. Même si cette problématique ne va pas se régler seulement à l'échelon communal nous porterons auprès du CNFPT et du CDG cette nécessité d'inclure une meilleure pratique de la ville « partagée » auprès de celles et ceux qui techniquement en œuvre les politiques publiques d'aménagement et d'accessibilité.

Frédérique Bellière (Ramonville en Transition)

Nous sommes désolés, mais nous ne comprenons pas la question. De quels techniciens parlez-vous ?

Sylvie Brot (RAMONVILLE ET VOUS)

Nous allons former les agents municipaux à l'éco-responsabilité et travailler avec les services d'aménagement des espaces publics pour que les spécificités piéton et vélo soient prises en compte.

Action n°5

Créer des pistes cyclables larges, continues et sécurisées, c'est-à-dire séparées physiquement des piétons et des voitures sur les axes à forte circulation suivants : En priorité :

Avenue de l'Aéropostale entre l'allée du Salas Montjoie et Pouvourville

Avenue de Suisse

Henri Arevalo (RAMONVILLE ECOLOGIE 2020)

Nous examinerons tous les chantiers de ce type avec le comité qui soumettra les priorités.

Christophe Lubac (Ramonville Pour Tous)

Notre engagement précis qui n'exclut pas des propositions complémentaires (issues notamment de l'assemblée citoyenne) est le suivant :

- Établir une continuité de territoire en mode doux, entre la zone Métro et le parc technologique
- Améliorer le réseau de pistes cyclables et de parcs à vélos
- Sécuriser avec le Département la cohabitation piétons-cycles sur la piste cyclable du canal
- Piétonner le chemin de 50 depuis le pont de Mange-Pomme (accès riverains contrôlés) jusqu'à la ferme après la création de l'extension du parc technologique

• Concernant l'avenue de l'aéropostale, nous sommes sur un domaine de compétence du département de la Haute-Garonne. La continuité de l'aménagement de l'avenue de l'Aéropostale entre l'allée Salas-Montjoie et Toulouse est en étude avec le département et les emplacements réservés inscrits au PLU.

Frédérique Bellière (Ramonville en Transition)

Il faut bien avouer que les pistes cyclables actuelles ne répondent pas aux critères énoncés et qu'elles sont loin d'être suffisantes. Nous sommes conscients que la pratique du vélo ne pourra se développer qu'en séparant plus nettement les vélos, les voitures et les piétons. Les priorités seront à définir en concertation, ensemble avec les parties prenantes.

Sylvie Brot (RAMONVILLE ET VOUS)

La création des pistes cyclables larges, continues et sécurisées est une priorité dans notre programme. Ce coût est un choix politique que nous faisons. Dans le contexte du plan de circulation (voir 1) nous allons définir une programmation pluriannuelle pour développer un réseau cyclable cohérent est digne de ce nom à Ramonville, en collaborations avec les collectivités territoriales.

Action n°6

Mettre en place des itinéraires cyclables jalonnés pour relier et rejoindre les pôles d'attractivité : La signalétique vélo est quasi- inexistante sur la commune. Vous engagez vous à la mettre en place ?

Henri Arevalo (RAMONVILLE ECOLOGIE 2020)

Cela apparait comme une condition nécessaire urgente pour promouvoir le vélo, puisque peu de choses ont été faites depuis de nombreuses années.

Christophe Lubac (Ramonville Pour Tous)

Nous nous engageons à améliorer la signalétique sur Ramonville et la communication sur les multi-modalités, ceci est une action de notre projet.

Frédérique Bellière (Ramonville en Transition)

Effectivement, la commune manque de signalétique donnant les grandes directions avec les distances et les temps de parcours estimés. Il devrait être possible d'y remédier rapidement.

Sylvie Brot (RAMONVILLE ET VOUS)

Notre objectif est de relier les pôles d'attractivité (commerces, centres culturels, centres sportives, services, écoles) par des itinéraires cyclables bien jalonnés.

Action n°7

Créer des connexions entre le réseau cyclable local et celui des communes voisines Aménager :

- la connexion avec Auzeville par le chemin de Négret
- la connexion avec Pouvoirville par l'avenue de l'Aéropostale
- la connexion avec Toulouse en traversant la station de métro.

Henri Arevalo (RAMONVILLE ECOLOGIE 2020)

Même réponse, selon priorités proposées par le comité.

Christophe Lubac (Ramonville Pour Tous)

Que ce soit pour le chemin de Négret et l'avenue de l'aéropostale, nous sommes sur un domaine de compétence du département de la Haute-Garonne.

La continuité de l'aménagement de l'avenue de l'Aéropostale entre l'allée Salas-Montjoie et Toulouse est en étude avec le département et les emplacements réservés inscrits au PLU.

La connexion avec Auzeville par le chemin de Négret devra faire l'objet d'une mise à l'étude auprès du département. Pour autant, sans négliger l'importance de cette connexion, nous avons une priorité forte sur ce secteur et sur un domaine qui est aussi de la compétence du département (l'avenue de Suisse) et de la commune (le chemin de Soule).

Ainsi, la connexion future du quartier Maragon-Floralies avec le bas de l'avenue de Suisse et le passage du bus 56 dans l'avenue Victor Hugo va nécessiter que nous repensions les aménagements cycles et piétons sur le linéaire de l'avenue de Suisse et du chemin de Soule. Il existe à l'heure actuelle une bande cyclable sur l'avenue de Suisse et un aménagement temporaire sur Soule pour « sécuriser » les mobilités douces. Tout cela ne nous semble pas satisfaisant au regard des enjeux de fréquentation et de développement des mobilités douces sur des axes stratégiques de la ville qui met en lien des quartiers, avec des équipements publics.

Nous pensons que cette axe départemental-communal serait plus prioritaire.

Concernant la connexion avec Toulouse en passant avec le métro, elle devrait être repensée au regard des aménagements à venir sur cet espace en lien avec TISSEO (parking silo) en lien aussi avec la LMSE, pas assez fréquentée (et qui connectera avec le téléphérique).

Frédérique Bellière (Ramonville en Transition)

Voir le texte d'introduction : nous voulons assurer une interconnexion des pistes cyclables avec les communes limitrophes et même sur tout le SICOVAL au sein de l'intercommunalité.

Sylvie Brot (RAMONVILLE ET VOUS)

Ce point nous est remonté de nombreuses fois lors de notre enquête de terrain. Nos élus au Sicoval, en charge et des mobilités travailleront en concertation avec le Sicoval et Toulouse Métropole (Tisseo).

Action n°8

Mettre le vélo au cœur de la ville en réaménageant la liaison par la rue des Sanguinettes en donnant une vraie priorité aux modes actifs sur ce tronçon

Henri Arevalo (RAMONVILLE ECOLOGIE 2020)

Cette voie notamment, en étudiant la possibilité de fermer la circulation aux véhicules hors riverains.

Christophe Lubac (Ramonville Pour Tous)

Le Plan Local d'Urbanisme à « Energie Positive – bas carbone » que nous avons approuvé en décembre dernier a d'ores et déjà inscrit cette nécessité dans l'OAP dite des Sanguinettes, elle identifie notamment un réseau de promenades et de modes doux, plus particulièrement sur la rue des Sanguinettes :

- réseau de promenades et modes doux ;
- espace partagé public et minéral / requalification de la rue des Sanguinettes.

Pour plus de précision sur l'OAP et le réseau de promenades et modes doux (p.6/64):

[https://wxs-](https://wxs-gpu.mongeoportail.ign.fr/externe/documents/DU_31446/ca34c2433d0b0e41055c9225b6fd1c7d/31446_orientations_aménagement_1_20191219.pdf)

[gpu.mongeoportail.ign.fr/externe/documents/DU_31446/ca34c2433d0b0e41055c9225b6fd1c7d/31446_orientations_aménagement_1_20191219.pdf](https://wxs-gpu.mongeoportail.ign.fr/externe/documents/DU_31446/ca34c2433d0b0e41055c9225b6fd1c7d/31446_orientations_aménagement_1_20191219.pdf)

Frédérique Bellière (Ramonville en Transition)

Faire une bonne place au vélo dans le cœur de la ville est une des nos priorités. Comme pour l'action n°5, ce sera fait en concertation avec les ramonvillois.es.

Sylvie Brot (RAMONVILLE ET VOUS)

L'aménagement de la rue des Sanguinettes en un large mail planté dédié aux modes actifs fait partie du plan d'aménagement et d'animation du Cœur de Ville que nous voulons réaliser autour des places Jean Jaurès et Marnac. Notre programme complet comporte un plan.

Action n°9

Maintenir le réseau cyclable avec un soin prioritaire : nettoyage régulier des feuilles et débris (verre...), remplacement des panneaux de signalisation endommagés, entretien régulier de la peinture... Proposer des itinéraires de déviation sécurisés en cas de travaux sur le réseau cyclable.

Etes vous favorables à toutes ces propositions d'amélioration du réseau cyclable ? lesquelles mettrez vous en oeuvre rapidement

Henri Arevalo (RAMONVILLE ECOLOGIE 2020)

Cette charge d'entretien sera intégrer dans la charge des services techniques d'entretien des voiries. Un système de signalement des dégradations ou autres problèmes sera étudié avec le comité.

Christophe Lubac (Ramonville Pour Tous)

Nous dédions d'ores et déjà deux équipes municipales sur ces questions : « la propreté urbaine » et « mobilier urbain ». Nous n'envisageons pas de supprimer ces équipes. Elles seront en lien avec l'élue déléguée aux mobilités douces. Il est tout à fait pertinent d'attirer notre attention sur la nécessité de mettre en place et au fléchage d'itinéraires vélo en cas de travaux bloquant les réseaux cyclables.

D'une manière plus générale, nous avons inscrit pour la 1ère fois dans le Plan Local d'Urbanisme de la commune (PLU) une Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP) spécifique à la « Trame Bleu-Verte – Canal du Midi – Déplacements doux » (p.41/64) : [https://wxs-](https://wxs-gpu.mongeoportail.ign.fr/externe/documents/DU_31446/ca34c2433d0b0e41055c9225b6fd1c7d/31446_orientations_aménagement_1_20191219.pdf)

[gpu.mongeoportail.ign.fr/externe/documents/DU_31446/ca34c2433d0b0e41055c9225b6fd1c7d/31446_orientations_aménagement_1_20191219.pdf](https://wxs-gpu.mongeoportail.ign.fr/externe/documents/DU_31446/ca34c2433d0b0e41055c9225b6fd1c7d/31446_orientations_aménagement_1_20191219.pdf)

Cette OAP engage la collectivité encore plus fortement qu'auparavant. Nous n'avons pas l'intention de supprimer cette OAP mais de renforcer sa mise en œuvre avec le comité mode doux et l'élue en charge de cette délégation.

Frédérique Bellière (Ramonville en Transition)

Vous signalez ici des situations qui, sans être toutes exceptionnelles (usure, dégradations, travaux) affectent la sécurité. La personne responsable citée dans l'action n°2 sera l'interlocutrice privilégiée pour récolter ces anomalies et proposer un plan d'action. Concernant les travaux, il devrait être facile d'imposer aux entreprises intervenantes d'assurer le fléchage d'itinéraire de la déviation adéquate.

Sylvie Brot (RAMONVILLE ET VOUS)

L'entretien du réseau cyclable nous paraît primordial. Nous réfléchissons d'ailleurs à une meilleure mise en évidence des bandes cyclables pour marquer une vraie séparation visuelle entre les espaces pour voitures et espaces pour vélo.

Action n°10

Repenser le plan de circulation en réfléchissant à la place de la voiture dans la ville. Repenser le plan de circulation permet d'augmenter au maximum le linéaire de rues apaisées. Ce processus de hiérarchisation du réseau viaire a pour objectif, à terme, de ne conserver du transit motorisé que sur des axes susceptibles d'accueillir des pistes cyclables de qualité.

Quelles sont vos propositions pour apaiser la circulation ?

Henri Arevalo (RAMONVILLE ECOLOGIE 2020)

Récupérer autant que possible les espaces de stationnement des voitures dans les rues en incitant fortement les riverains à stationner leurs véhicules dans leur terrain. Remettre en place le principe de places facilement accessibles sur leur terrain (pas de portail ...) ... travail de conviction ...

Un travail de réorganisation de la circulation automobile doit être engagé pour repenser des itinéraires ... en lien avec la gestion des transports en communs et réorganisation des circuits de bus (parkings périphériques et navettes pour limiter trafic traversant ...)

Christophe Lubac (Ramonville Pour Tous)

Dès le début du mandat nous voulons réaliser un "Plan Mobilité" en concertation avec les habitants et associations, le financer par le "Plan vélo et mobilités actives".

C'est la mobilité douce dans toutes ses formes que nous voulons mettre au cœur de la ville. Mais il faut aussi l'intégrer dans un « Plan Mobilité » global sur la commune qui inclut les transports en commun. C'est pourquoi nous prévoyons :

- Desservir par la ligne de bus 56 le quartier Maragon-Floralies dès septembre 2020
- Poursuivre la mise en place de véhicules municipaux propres (électrique, hydrogène, bioGNV)
- Doubler le service de la navette municipale
- Créer une flotte de véhicules partagés pour les habitants
- Créer des aires de covoiturage
- De plus, pour sensibiliser les habitants sur la qualité de notre cadre de vie nous rendrons public régulièrement les mesures de qualité de l'air, des ondes électromagnétiques et de bruit sur la commune.

Le développement des zones 30 et 20 ainsi que le maintien et le développement d'actions de police municipale et nationale sur les stationnements bloquant les itinéraires doux aideront à la fluidité et à la sécurité des cohabitations avec priorité aux modes doux partout où cela sera possible.

Frédérique Bellière (Ramonville en Transition)

Au risque de nous répéter, nous voulons relancer un observatoire des déplacements des modes doux qui sera associé à toutes décisions concernant la voirie. Nous sommes conscients que la place de la voiture est à repenser. Par contre, nous n'avons pas de solutions toutes faites.

Sylvie Brot (RAMONVILLE ET VOUS)

Nous voulons changer la hiérarchisation du réseau viaire partout où cela sera possible pour apaiser un maximum de linéaire de rues.

Action n°11

Généraliser la vitesse de circulation à 30 km/h en modifiant l'aménagement des rues pour rendre cette limitation effective (réduction de la largeur de la chaussée, chicanes, ralentisseurs) et développer des zones de rencontre là où le trafic est très limité. Êtes vous d'accord pour généraliser la vitesse à 30 km/h, améliorer la signalisation des zones 30 et faire respecter ces limitations de vitesse ?

Henri Arevalo (RAMONVILLE ECOLOGIE 2020)

zone 30 dans toutes les rues. Exceptions à décider par démarches consultatives sur axes importants : avenue tolosane, et boulevard Mitterrand et boulevard de Suisse

Christophe Lubac (Ramonville Pour Tous)

Nous voulons :

- Développer des zones 30 et des espaces partagés (zone 20) en reliant les quartiers pour assurer la continuité des trajets de proximité (cycles, piétons, personnes à mobilité réduite)
- Mettre en place des feux tricolores "intelligents" qui se déclenchent en cas de vitesse excessive
- Diminuer de 20% les déplacements en voiture en encourageant les modes doux, le covoiturage, les transports en commun et trouver des mobilités alternatives.

Frédérique Bellière (Ramonville en Transition)

La limitation de la vitesse à 30 km/h est une question qui demande une approche approfondie. Il nous est impossible d'y répondre de façon catégorique. Dans la continuité de l'action 10, nous voulons repenser la place de l'automobile sur la commune en concertation avec les ramonvillois.es et en travaillant avec l'intercommunalité.

Sylvie Brot (RAMONVILLE ET VOUS)

Nous allons développer les zones 30 km/h dans les secteurs résidentiels et des zones de rencontre à proximité des écoles, des crèches et des centralités en réalisant des aménagements adaptés, selon une programmation pluriannuelle.

Nous allons augmenter le nombre de policiers municipaux (de 4 actuellement à 10 agents pour rapprocher Ramonville de la moyenne nationale qui est un policier municipal pour 1000 habitants). Ceci va permettre notamment de mieux faire respecter la limitation de la vitesse dans ces zones apaisées.

Action n°12

Se conformer à la législation en généralisant les double-sens cyclables dans les zones 30, notamment entre la rue des Berges et la rue des Sanguinettes

Henri Arevalo (RAMONVILLE ECOLOGIE 2020)

Assez facilement réalisable après gestion des emplacements du stationnement en épi.

Christophe Lubac (Ramonville Pour Tous)

Oui nous sommes favorables à généraliser les double-sens cyclables en l'accompagnant d'une information auprès des usagers de la route.

Frédérique Bellière (Ramonville en Transition)

Oui. Se mettre en conformité avec la loi paraît raisonnable. Cependant, vu les tâches (voir les 11 actions précédentes !) et les

financements associés, une concertation sera inévitable pour hiérarchiser les projets.

Sylvie Brot (RAMONVILLE ET VOUS)

Les double-sens cyclables seront généralisés conforme à la législation, et surtout signalé proprement pour encourager leur utilisation.

Action n°13

Implanter des arceaux vélos normatifs (proscrire les "arrache roue") dans toute la commune pour pouvoir accrocher son vélo facilement, notamment près des commerces. et surtout aux abords des bâtiments publics ou recevant du public.

Henri Arevalo (RAMONVILLE ECOLOGIE 2020)

Oui et au marché notamment actuellement en nombre insuffisants ... Tous les points seront identifiés en lien avec le comité.

Christophe Lubac (Ramonville Pour Tous)

Densifier le réseau de parcs à vélos est un objectif inscrit dans le projet pour ce mandat. Cela pourra se faire en lien avec les conseils de quartier ou l'assemblée citoyenne, en contractualisation ou en incitation avec les copropriétés ou les collectifs, avec Tisseo et le Sicoval comme avec certains commerces en plus de l'action municipale portuaire ou intercommunale.

Frédérique Bellière (Ramonville en Transition)

C'est noté ; ce point recoupe ce que nous avons déjà identifié.

Par contre, nous comptons sur vote expertise pour nous indiquer les attaches vélos les plus adéquats.

Sylvie Brot (RAMONVILLE ET VOUS)

Pas de commentaire

Action n°14

Favoriser le déploiement du programme national "savoir rouler à vélo" dans les écoles primaires.

Êtes vous d'accord pour le proposer aux écoles ou l'inscrire dans le programme des ALAE ?

Avec quels moyens ?

Henri Arevalo (RAMONVILLE ECOLOGIE 2020)

Ce programme s'intégrera dans le nouveau projet éducatif local qui devra mettre l'accent sur l'éducation au développement durable, à la transition écologique et solidaire et la citoyenneté mondiale. Les animateurs des ALAE seront formés à cet effet par les associations expertes. Opérations et moyens financiers à définir avec les associations de parents d'élèves, enseignants et animateurs.

Christophe Lubac (Ramonville Pour Tous)

Nous avons expérimenté cette action sur le mandat 2014-2020. Cette action est inscrite dans le Projet Educatif de Territoire. Nous allons intégrer sur les temps de CLAE de l'école, l'apprentissage des enfants à faire du vélo, cette action fait partie de notre projet.

Frédérique Bellière (Ramonville en Transition)

Nous pourrions pérenniser cette disposition dans le cadre du Projet Educatif de Territoire.

Sylvie Brot (RAMONVILLE ET VOUS)

Pas de commentaire

Action n°15

Donner l'exemple : en tant que maire et élu.e.s, effectuer un maximum de déplacements à vélo.

Henri Arevalo (RAMONVILLE ECOLOGIE 2020)

Déjà en partie mis en œuvre pour un grand nombre de nos candidat.e.s, et poursuivis selon le type de déplacements .

Christophe Lubac (Ramonville Pour Tous)

Notre équipe est très sensible à la mobilité douce : des candidat.e.s utilisent très régulièrement le vélo dont certains quotidiennement. Le Maire actuel a choisi un autre mode de mobilité douce et alternative puisqu'il effectue ses trajets interne à la ville en trottinette électrique. C'est ainsi que nous avons une volonté affirmée de faciliter tous les modes de déplacement doux dans un espace partagé, respectueux de la réglementation.

Frédérique Bellière (Ramonville en Transition)

Nous sommes plusieurs à aimer cette idée et à l'appliquer d'ores-et-déjà.

Sylvie Brot (RAMONVILLE ET VOUS)

Sans attendre d'être maire, je me déplace principalement à vélo à Ramonville depuis 18 ans, y compris avec des enfants sur siège bébé puis à mes côtés.

Action n°16

Proposer le forfait mobilité durable (anciennement IKV : indemnité kilométrique vélo) aux agents municipaux.

Henri Arevalo (RAMONVILLE ECOLOGIE 2020)

Pas de commentaire

Christophe Lubac (Ramonville Pour Tous)

Le règlement interne de la collectivité doit être revue pour intégrer le forfait mobilité. Elle le sera en concertation avec les

agents et dans le cadre de la formation aux modes doux. La meilleure mobilité est celle qui évite tout déplacement, c'est pourquoi notre action prioritaire en ce domaine est de permettre le télétravail pour les agents municipaux. Nous allons aussi renforcer les moyens de la Police Municipale de proximité avec des VTT électriques, et continuer à développer les modes de déplacement alternatif à la voiture dans les trajets internes des services.

Frédérique Bellière (Ramonville en Transition)

C'est à étudier. Nous n'avons rien contre, au contraire.

Sylvie Brot (RAMONVILLE ET VOUS)

Je m'engage à prendre en compte cette proposition.

Action n°17

Réprimer systématiquement le stationnement illicite sur trottoir et/ou aménagement cyclable.

Henri Arevalo (RAMONVILLE ECOLOGIE 2020)

La police municipale sera chargée d'apposer dans un premier temps un billet d'avertissement et de sanctionner par PV pour récidive.

Christophe Lubac (Ramonville Pour Tous)

Les équipes de Police Municipale sont chargées de la partie « répression ». En complément, nous luttons contre les voitures épaves, et les stationnements abusifs avec la fourrière municipale. Il est nécessaire de renforcer la « prévention » sur cette problématique.

Frédérique Bellière (Ramonville en Transition)

C'est une incivilité fréquente que nous voulons proscrire, pas seulement en réprimant, mais aussi en dialoguant avec les contrevenants. Ce sera une des missions de la police municipale.

Sylvie Brot (RAMONVILLE ET VOUS)

Comme indique dans l'action 11, l'augmentation du nombre de policiers municipaux va également aider à mieux réprimer le stationnement illicite sur trottoirs et/ou aménagements cyclables.

Action n°18

Lancer un plan de communication orienté sur le respect mutuel des usagers, sur les nouvelles dispositions du code de la route spécifiques au vélo (double sens cyclable, tourne à droite, sas vélo) et battre en brèche les idées reçues.

Etes-vous favorable à toutes ces actions ?

Henri Arevalo (RAMONVILLE ECOLOGIE 2020)

Au delà, le défi consistera à mobiliser la population autour du thème de la mobilité en lien avec les enjeux écologiques et d'arriver à faire passer un état d'esprit pacifié en la matière (ralentissements, priorité modes doux et actifs sur engins motorisés ...)

Appui pour entretien vélos pour sécurité, freinage, éclairage ...station de gonflage, ...

Christophe Lubac (Ramonville Pour Tous)

Nous informons dans le Vivre à Ramonville sur les enjeux des mobilités douces. Cette action doit-être pérennisée et renforcée en lien notamment avec le comité mode doux. La meilleure communication doit être faite en lien avec les associations et les usagers. Ce sera un point de travail à compléter pendant le mandat avec les différents acteurs identifiés dans les réponses précédentes.

Frédérique Bellière (Ramonville en Transition)

Nous sommes favorables à ces actions bien sûr. Il faut étudier les modalités et voir quels acteurs sont les mieux placés pour porter ces messages.

Sylvie Brot (RAMONVILLE ET VOUS)

Entre autre, nous utiliserons le Vivre à Ramonville ainsi que le site internet de la mairie, Nous vous remercions pour soutenir le plan de communication.

Commentaires généraux

Henri Arevalo (RAMONVILLE ECOLOGIE 2020)

Il s'agira d'une des priorités du mandat comme illustration concrète d'actions facilement accessibles et réalisables pour provoquer des changements comportementaux collectifs et s'inscrire dans la lutte pour le climat.

La bonne animation du comité sera déterminante. Nous serons attentifs à toutes les idées pour entraîner la population dans cet usages.

Nous relayerons également cette approche au niveau du Sicoval et auprès des communes avoisinantes.

Nous vous proposons qu'avant l'élection nous puissions avec votre équipe réaliser un tour de ville pour repérer les premiers problèmes à régler et points dangereux à corriger en urgence.

Bien amicalement

Christophe Lubac (Ramonville Pour Tous)

Ramonville est en situation très correcte pour les déplacements internes en vélo. Elle peut évidemment devenir exemplaire et c'est un objectif indispensable si nous voulons concrètement continuer à avancer vers une réduction majeure de la part modale de la circulation polluante. Le vélo est un mode de déplacement urbain pertinent dont l'impact environnemental est très faible et qui favorise aussi l'exercice physique. C'est un mode parmi d'autres équivalents (dont certains sont en plein développements) et il faut favoriser l'apprentissage à partager l'espace en bonne intelligence.

L'objectif 0 carbone à moyen terme et la réduction de 20% des déplacements en voiture intra-muros sont au cœur de notre projet. Ainsi, nous souhaitons que les habitants s'emparent de la question globale de la mobilité dans le cadre du « Plan Mobilité » que nous initierons très rapidement et que les propositions concrètes remontent par les conseils de quartier et l'instance novatrice qu'est l'assemblée citoyenne qui sera mise en place dès le début du mandat.

De plus, vous êtes cordialement invités à nous rencontrer lors de notre tour de ville en mobilité douce : Fauteuil roulant – Vélo – Trotinette – Roller, Samedi 29 février 10 h Local de Campagne – 6 place Marnac.

Frédérique Bellière (Ramonville en Transition)

Madame, Monsieur,

Nous avons pris connaissance de votre manifeste. De manière générale, il est en cohérence avec le projet de Ramonville en Transition. En effet nous voulons apaiser l'espace public, et favoriser les modes doux de transport (dont le vélo) ; non seulement sur la commune de Ramonville Saint-Agne, mais aussi avec l'intercommunalité et la commune de Toulouse, afin d'assurer une continuité. Cependant, nous ne voulons pas imposer de solutions toutes faites. En effet, nous ne concevons pas d'engager de tels travaux sans considérer l'avis des usagers, dont votre association est l'un des porte-voix.

Il est temps de répondre point-par-points. Toutefois, nous serons heureux de vous rencontrer pour discuter plus amplement si vous le souhaitez.

Fraternellement,
Ramonville en Transition

Sylvie Brot (RAMONVILLE ET VOUS)

Nous vous remercions pour cet espace de dialogue.

En plus des actions mentionnées, nous prévoyons d'éclairer la voie mixte du canal afin de sécuriser son utilisation pendant la nuit. Nous allons également mettre en place un plan pluriannuel de mise en conformité aux normes PMR des trottoirs.